

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**ENVIRONNEMENT -  
Demande d'autorisation  
d'exploiter de la société  
LAV'ALIM sur le  
territoire de la commune  
de Gauchy - Approbation.**

**-=**

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
10/12/19

Date d'affichage :  
10/12/19

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers  
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 16 DÉCEMBRE 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERLOT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Claude VASSET, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE. Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Roland RENARD, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Gilles GILLET représenté(e) par M. Michel BONO, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Marc BERTRAND représenté(e) par M. Roland MORTELLI, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Guylaine BROUTIN, M. Vincent SAVELLI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Une demande d'autorisation d'exploiter une station de lavage de citernes routières ayant transporté des produits agro-alimentaires, sur la Zone Industrielle Le Royeux sur le territoire de la commune de Gauchy, a été déposée par la société LAV'ALIM.

Cette installation, qui relève du régime des installations classées pour la protection de l'environnement, est désormais soumise à autorisation en raison de l'évolution des activités du site.

A cet effet, conformément au cadre de l'environnement, la demande d'autorisation d'exploitation qui comporte une étude d'impact environnementale et sanitaire, ainsi qu'une étude de dangers et une notice d'hygiène et de sécurité, doit faire l'objet d'une procédure d'enquête publique.

Cette enquête se déroulera à la mairie de Gauchy, du 13 novembre au 14 décembre 2019, selon les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique n° IC/2019/162.

Dès lors, le conseil communautaire est invité à donner son avis sur ce projet, après examen du dossier et étude de l'impact sur l'environnement.

Ainsi, les renseignements présentés dans le dossier de demande d'autorisation, répondent aux différents enjeux environnementaux : l'exploitation et l'évolution des activités du site ne présentent pas de danger ni d'inconvénient pour la commodité du voisinage, pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, ainsi que pour la protection de l'environnement.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- compte-tenu des éléments précités, d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter de la société LAV'ALIM sur le territoire de la commune de Gauchy.

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20191216-48439-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/19

Publication : 24/12/19

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation